1re Année. — N° 6. Le numéro : 10 centimes. Dimanche 30 Avril 1893.

LYON-EXPOSITION

JOURNAL ARTISTIQUE PARAISSANT TOUTES LES SEMAINES

Beaux-Arts, Littérature, Sciences, Industrie

Commerce

ANNONCES
La ligne, 8e page ..... » 50
Réclames, 7e page ..... 1 »
Articles spéciaux, à forfait.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
— LYON — 7, Rue des Archers, 7, — LYON —
Bureau technique
Pour la représentation des Exposants

ABONNEMENTS
Un an, Lyon et Rhône ..... 8 »
— Départements n. lim. 9 »
— Etranger (Un. post.). 10 »

BIBLIOTHÈQUE TECHNIQUE LYON

SOMMAIRE

Avis important. — L'Exposition hors de Lyon. — Chronique lyonnaise. — A propos de l'Exposition. — Le Syndicat de la Presse lyonnaise. — Têtes et Profils : M. Poncet. — Usines et ateliers : les ateliers Bonnet, Spazin et Cie. — Questions industrielles : Réflexions sur les machines par détente ou Woolff. — Petite chronique de l'Exposition. — ? Un Consortium. ; — A travers les Expositions : Exposition de meubles artistiques, Chicago. — Grand Concours international de comptabilité. — Exposition de Lyon : Classification des groupes. — Page théâtrale. — Les voitures particulières et les tramways. — Petites notes. — Les Améliorations de la Ville de Lyon. — Philanthropie. — Choses et autres. — Petite correspondance.

AVIS IMPORTANT

Dans le but de contribuer, dans la mesure de nos moyens, au succès de l'Exposition de Lyon, par une publicité la plus étendue, nous autorisons la reproduction de nos meilleurs articles et de tous nos dessins et gravures.

Nous nous faisons également un devoir de signaler tous les projets relatifs à l'Exposition et aussi aux diverses améliorations de la Ville : de cette façon, Lyon-Exposition *formera un recueil facile à collectionner et du plus grand intérêt.*

Tous nos efforts tendront à ne rien négliger pour faire de notre journal — surtout pendant la durée de l'Exposition — la véritable **Revue illustrée de l'Exposition de Lyon.**

La Direction.

L'EXPOSITION HORS DE LYON

Lyon-Exposition a été créé pour causer Lyon et Lyonnais ; lorsque mon excellent directeur m'a confié le soin de rédiger quelques articles, il a eu pour première recommandation ces mots :

— Et surtout, des choses lyonnaises.

C'était un ordre : je devais l'exécuter, en bon rédacteur — doublé d'un ami.

C'est grâce à ma fidélité au principe que vous avez été assez heureux pour ne pas lire ma prose depuis trois semaines.

La raison, la voici :

Je m'étais absenté de Lyon.

D'où je me trouvais — là-bas, bien loin, je ne pouvais guère vous parler de Lyon et des Lyonnais.

Je m'étais fait — sans appointements — le commis-voyageur de l'Exposition de Lyon.

Hélas ! ce que j'ai été rebuté, ce n'est rien de le dire !

Dieu me damne, il a fallu déployer toute mon intelligence — si petite hélas ! — pour prouver à mes aimables interlocuteurs que l'Exposition *allait se faire.*

Finalement, on m'a cru :

— Mais, m'a-t-on dit, pourquoi sommes-nous ignorants de tout cela ?

— Comment, me suis-je écrié : les journaux ne vous l'ont pas annoncé ?

— Non.

— Et les affiches, vous ne les avez pas vues ?

— Pas une !...

— Diable.

— Mais non, ma parole d'honneur.

— J'y crois ; cependant, une observation : quel journal lisez-vous ?

— Le *Lyon*, quelquefois.

— *Lyon-Exposition ?*

— Non, sauf depuis aujourd'hui : c'est vous qui m'en donnerez l'habitude désormais.

— Vous ne lisez pas d'autres journaux ?

— Si, mais ils viennent de Paris, et il n'est pas du tout question de votre Exposition.

— C'est juste : la publicité devrait être mieux faite, car, il faut l'avouer, tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour a été mal fait. A Lyon, quelques affiches — mal rédigées autant que mal posées.

Dans les journaux, jamais rien — sauf dans quelques-uns annonçant un autre journal *officiel* (!!!) devant traiter des choses de l'Exposition et ne traitant... absolument rien du tout... à part quelques coupures d'almanachs de 1700 et quelques.

***

Et voilà toutes les conversations que j'ai pu relever plus de cent fois dans mon voyage à quelques dizaines de kilomètres seulement.

Vous voyez la note générale.

J'ai dû laisser des lots de *Lyon-Exposition* un peu partout, pour prouver à tout le monde que l'Exposition allait se faire.

Sur ma parole on n'a plus douté, et maintenant on se prépare.

Mais hélas, je n'ai pu aller partout.

Combien de villes sont encore à ignorer de la..... probabilité même d'une Exposition à Lyon !...

C'est malheureux.

Cependant il y a un remède : à l'Administration de l'Exposition de le mettre à exécution ; nous avons signalé le mal : à elle d'y opposer le remède nécessaire.

***

Aussitôt le premier pas mis devant moi, à Lyon, j'ai cherché à me rendre compte de la véracité des paroles de mes très aimables confidents.

J'ai été absolument d'un avis conforme au leur.

D'affiches, pas.

Ou du moins, si peu et si.... mauvaises, qu'elles ne faisaient guère que l'usage... contraire.

Dans les journaux : rien.

Seul, *Lyon-Exposition* parle de l'Exposition.

C'est bizarre.

Pourtant, l'Exposition est une œuvre essentiellement lyonnaise.

Il s'agirait de savoir si — réellement — tout l'essor lui sera donné.

Jusqu'à présent, mon cher directeur me l'a affirmé.

Plusieurs personnes m'ont aussi assuré du succès de l'entreprise.

M. Bessières, lui-même, — pour ne citer qu'un seul de nos conseillers municipaux, m'a déclaré énergiquement qu'il croyait au succès de l'Exposition.

Mais alors, que fait-on ?

Qu'attend-on ?

Surtout, n'oublions pas que le temps presse.

J. Derriaz.

CHRONIQUE LYONNAISE

Nos environs. — De Lyon à Trévoux. — Les bords de la Saône. — Les asperges.

Je parie volontiers, un futur ticket-bon de l'Exposition de 1894, contre une action de Panama, que vous allez dire, en lisant cette chronique: — Tiens! que diable *Lyon-Exposition* va-t-il chercher à Trévoux?

Oh! c'est bien simple.

Lyon-Exposition est appelé à devenir le guide des visiteurs de l'Exposition; il doit donc se faire un devoir de mettre à nu toutes les beautés que nos sites lyonnais présentent.

L'étranger profitera certainement de son séjour à Lyon pour admirer nos quais splendides, et pour voir ce superbe décor de nos coteaux verdoyants qui dominent la Saône.

A vol d'oiseau, il pourra voir ce beau panorama, du haut de la Tour métallique de Fourvières; mais il ne devra pas négliger de se rendre compte de plus près de ces magnifiques coteaux.

En longeant la Saône, on est porté fatalement à aller jusqu'à Trévoux.

Trois moyens de locomotion peuvent être employés.

1° Le chemin de fer de Lyon à Trévoux (viâ Croix-Rousse);

2° Les Parisiens;

3° La ligne de Paris.

Les deux premiers systèmes peuvent être empruntés.

En effet, la ligne de Lyon-Trévoux, par la Croix-Roussse, est digne d'intérêt.

La vue est très gaie et très mouvementée.

A partir de Sathonay, principalement, on domine les magnifiques coteaux qui bordent la Saône, que l'on peut voir serpenter à ses pieds.

Les coins sont tous très jolis.

A citer: Rochetaillée, Neuville, Parcieux.

A Rochetaillée, devant la gare, on peut voir une sorte de cheminée assez bizarre, qui intrigue quelque peu les voyageurs.

C'est le commencement d'un piédestal que M. Guimet devait faire construire pour installer le buste de Pierre Dupont.

L'idée a dû être abandonnée, et cette sorte de cheminée reste seule, semblable à une ruine.

Pauvre Pierre Dupont!

Mais, allons plus loin, et d'une seule haleine marchons jusqu'à Trévoux.

Quelle gentille ville.

Située au bord de la Saône, elle possède en outre un port magnifique, une terrasse superbe, d'où l'on voit la rivière contourner en cercle gracieux.

Trévoux a la réputation de ville de basoche.

En effet, dans la rue principale, les avoués sont fort nombreux; mais ce n'est qu'une renommée bien petite, comparée à celle que cette ville a dans le monde.

Trévoux est une ville très ancienne.

C'est une fondation romaine très connue; trois voies aboutissaient dans cet endroit, de là, le nom de la ville, *tres viæ*, d'où Trévoux, par corruption.

Un fait bien historique à remarquer:

Trévoux a été une des premières villes ennemies des juifs, — à tel point qu'à un moment donné, — à l'époque où les princes des Dombes étaient tout puissants, — les habitants offrirent à l'un des princes une somme équivalente à celle que payaient alors les juifs, et obtinrent ainsi l'expulsion de ceux-ci.

Voilà un point peu connu que je me permets de signaler à M. Drumont.

Il y a bien d'autres particularités à signaler; mais nous laissons ce soin à l'histoire, car n'oublions pas que notre rôle est d'intéresser le touriste et l'étranger auquel notre Exposition fournira l'occasion de visiter nos jolis environs de Lyon.

Là, du reste, le champ est assez vaste.

Ainsi, en dehors de la curiosité du site, nous avons aussi à signaler Trévoux aux fins gourmets, amateurs fervents de l'asperge.

Et tenez, je vous vois encore sourire, quand je parle d'asperges!

Je ne sais trop pourquoi.

Mais ce mot à lui seul prête à rire.

Je me souviens même un dessin récent paru dans la *Vie Parisienne*, où le crayon railleur d'un artiste montrait les différentes façons de manger les asperges.

Ce chroniqueur avait probablement passé par Trévoux — ou peut être s'était-il contenté de rendre visite à Argenteuil, ce qui est beaucoup plus commode pour un habitant de notre capitale.

Mais, n'en déplaise à Messieurs les Parisiens, Trévoux dépasse Argenteuil pour ses asperges.

C'est absolument constaté.

Et nos visiteurs qui auront le plaisir de voir notre Exposition dès le début, pourront s'en rendre compte volontiers.

Trévoux n'a qu'à bien se tenir.

Ses asperges devront faire prime, c'est certain.

***

Puisque le hasard nous amène à parler d'asperges, étendons-nous un peu dans ces sphères; l'occasion est tellement rare que nos lecteurs nous pardonnerons cette digression.

Les asperges furent connues, et très appréciées des Romains.

C'est surtout en Bourgogne qu'elles se trouvent bien à l'aise.

Là, elles sont tellement bien chez elles, qu'elles poussent sans soin, en pleine prairie, comme les jolies courtisanes d'Athènes, poussaient à Lesbos.

Cependant, il n'y a pas qu'en Bourgogne où les asperges poussent; elles viennent un peu partout et ne demandent que bien peu de soins.

Pourtant, elles sont relativement chères; cela tient à la grande quantité de leurs partisans.

Comment les mange-t-on?

A l'huile.

Mais, il n'y a pas longtemps.

On raconte même à ce sujet un fort joli mot de Fontenelle.

Le cardinal Dubois, dit la chronique, n'aimait les asperges qu'à la sauce, et, de son temps, on ne connaissait que cette façon de les manger.

Fontenelle voulait répandre les asperges.... à l'huile.

Mais il ne put y arriver; le cardinal Dubois était un de ses adversaires résolus — à tel point qu'un jour, lorsqu'on annonça la mort de Dubois, Fontenelle s'écria: « Toutes les asperges, à l'huile. »

On prétend même que ce fut la seule oraison funèbre du cardinal.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que depuis ce temps-là que l'on mange les asperges à l'huile.

Et il faut le dire, Fontenelle avait bien raison.

Maintenant, lecteurs, vous voilà immiscé dans les secrets... des vieux gourmets.

Si vous trouvez cette chronique lyonnaise, un peu... en dehors, dites-en tout le mal que vous en pensez, mais ne dites rien des asperges.

H.-M. DUPARC.

Nota. — Dans notre dernière chronique lyonnaise, notre metteur en page a laissé échapper un « glissage, » qui rendait peu compréhensible notre article.

Le théâtre Bellecour et le musée Guimet étaient maladroitement mélangés.

Nos lecteurs ont pu facilement rétablir le texte; ils nous excuseront de cette erreur involontaire.

A PROPOS DE L'EXPOSITION

Les travaux marchent assez bien; le colosse de fer prend chaque semaine une allure plus prononcée. Le public lyonnais commence à ne plus douter du succès de notre Exposition, et les négociants gros et petits prennent déjà leurs dispositions pour montrer sous le meilleur jour leurs produits à l'admiration des futurs visiteurs.

Néanmoins, il y a une sorte de gêne qui reste suspendue — comme une épée de Damoclès — sur la tête des organisateurs. Maintenant que la Ville elle-même est décidée à marcher de l'avant, le dehors reste endormi.

Il importe cependant de le réveiller.

Partout, et non seulement en France, mais à l'Etranger — on est *tout à l'opium*.

Cependant la Chambre de Commerce n'aurait qu'un mot à dire pour que ce sommeil cesse immédiatement.

Pourquoi hésite-t-elle?

Elle a eu jusqu'à présent toutes les satisfactions qu'elle a demandées: M. Claret est disposé aux plus grands sacrifices et la Ville le seconde parfaitement dans cette voie. Ainsi, nous aurons une Exposition coloniale comme il n'a jamais été donné de voir, ce sera assurément le clou de notre Exposition. Ce point là, à lui seul, suffirait à amener des visiteurs du monde entier.

Nous saurons gré à la Chambre de Commerce de sa belle initiative, mais, il ne faut pas qu'elle se le dissimule, il est temps de se remuer davantage qu'elle ne le fait.

Le Comité qu'elle doit nommer a une mission longue et difficile : pourquoi ne fonctionne-t-il pas encore?

M. le Maire — dans son envie à faire le mieux possible, a mis un des salons de l'Hôtel de Ville à la disposition de la Chambre de Commerce ; car il faut le dire, l'Exposition doit être générale et non particulière. Il faut que la Ville prenne les plus grandes initiatives et cela dans l'intérêt de tous.

Mais, de grâce, que la Chambre de Commerce se montre un peu plus qu'elle ne le fait.

Espérons que dans notre prochain numéro nous aurons à causer d'elle plus longuement, et — souhaitons le — tout en éloges.

LE SYNDICAT

DE LA

PRESSE LYONNAISE

Nous avons parfaitement eu connaissance — par la voie des journaux (de certains journaux) — de la réunion d'un comité de la Presse, en vue de l'Exposition.

Nous attendons le moment de la grande réunion collective.

Rappelons que, à titre provisoire, tous les renseignements et demandes d'adhésion doivent être adressés 7, rue des Archers, dans les bureaux de *Lyon-Exposition*, pour tout ce qui concerne le *Syndicat de la Presse lyonnaise*.

Galerie Lyonnaise

TÊTES & PROFILS

M. PONCET

Directeur des Théâtres municipaux

Monsieur Poncet est un des plus jeunes directeurs de théâtres : il compte à peine 38 ans.

Stéphanois d'origine, Monsieur Poncet était destiné à l'industrie, lorsque la passion du théâtre lui fit laisser de côté son bagage scientifique pour faire étinceler sur la scène sa verve comique.

Dès ses débuts, il se créa une autorité dans le monde des artistes. Bon camarade, il était estimé de ses directeurs qui trouvaient en lui un auxiliaire dévoué.

Dans toutes ses tournées en France, en Belgique, etc., il obtint un succès toujours croissant ; nous nous le rappelons jouant aux Célestins et recueillant les plus chaleureux applaudissements.

Après un passage fructueux à la direction du Grand-Théâtre de St-Etienne, il remplaça, au Grand-Théâtre de Lyon, Campocasso, de légendaire mémoire.

Dans cette entreprise, il montra ses réelles qualités d'artiste et de directeur, en nous faisant jouer des opéras nouveaux et en s'entourant d'artistes d'une valeur exceptionnelle.

La réunion des deux théâtres municipaux ayant été votée par le Conseil municipal, Monsieur Poncet fut choisi de préférence, comme directeur de nos deux scènes lyonnaises.

Les adversaires de la réunion des deux théâtres sous une seule direction, n'ayant vu aucune de leurs craintes se réaliser, nous n'avons qu'à nous réjouir de cette décision du Conseil Municipal.

Malgré tous les succès obtenus par ses artistes et par l'ensemble des pièces représentées, Monsieur Poncet a eu, dans un public particulier et dans une petite partie de la presse quelques inimitiés où l'art était souvent étranger.

Nos confrères belligérants ont enfin compris qu'il n'était pas juste de créer, pour des motifs futiles, des embarras à un homme et de ruiner une entreprise où le bon vouloir et le désir de bien faire se manifestent clairement.

La première représentation de *Gwendoline* a calmé les esprits, nous espérons qu'il ne sera plus donné suite à ces critiques qui dépassent souvent leurs limites.

DIOGÈNE.

Bureau technique

POUR LA

REPRÉSENTATION DE MM. LES EXPOSANTS

MM. les Exposants peuvent trouver dans les bureaux de *Lyon-Exposition* tous les renseignements concernant l'Exposition de Lyon.

Un cabinet spécial de renseignements est tenu à leur disposition.

Un groupe d'ingénieurs est spécialement chargé de ce service.

USINES & ATELIERS

Notre cité lyonnaise, si remarquable par son commerce de la soierie, est également un centre industriel dont la renommée est devenue universelle.

Toutes les industries y sont représentées ; dans nos différents articles sur les *Usines et Ateliers*, nous nous ferons un devoir de faire connaître aux visiteurs et aux participants de notre future Exposition, tous les avantages qu'ils pourront retirer d'entrer en relations d'affaires avec nos compatriotes.

Le Lyonnais a su se faire aimer par son agréable et large hospitalité et par la franchise avec laquelle il préside à tous les actes de sa vie commerciale, aussi nous sommes certains que l'Exposition de 1894 consacrera à nouveau la bonne réputation de l'antique cité des Gaules et de ses habitants.

Les ateliers BONNET, SPAZIN et Cie

Si les usines de construction mécanique tiennent une large place dans notre industrie lyonnaise, les ateliers de grosse chaudronnerie ont également la leur bien marquée.

Parmi ces derniers, ceux de MM. Bonnet Spazin et Cie sont des plus intéressants à signaler.

Tous les Lyonnais se rappellent le terrible accident qui eut lieu sur le quai de l'Industrie, il y a quelques années, lors du lancement d'un bateau parisien.

Un de nos compatriotes, M. Debiaune, alors propriétaire des ateliers dont nous parlons, et qui dirigeait l'opération du lancement, voyant son contre-maître en danger par suite de la rupture d'un câble, se porta à son secours, mais malheureusement il ne put le sauver et trouva lui-même la mort.

M. Bonnet, attaché à la maison, prit la suite des affaires et s'associa M. Spazin, alors directeur des usines Trayvou à la Mulatière.

Sous la direction de ces deux ingénieurs, les ateliers de chaudronnerie du quai de l'Industrie continuèrent, comme par le passé, à satisfaire leur nombreuse clientèle par la perfection dans le travail et la solidité dans la construction.

Aussi voyons-nous très souvent parcourir dans les rues de Lyon de lourds chariots attelés de 10, 15 et 20 chevaux chargés de ces immenses générateurs portant la marque Bonnet, Spazin et Cie.

Nul doute que l'Exposition de cette maison ne soit une des principales attractions de la section métallurgique.

Louis DORIER.

Questions Industrielles

RÉFLEXIONS

SUR LES

Machines par détente ou Woolf

ET LES

MACHINES A DÉCLICS

Voici ce que suggère le raisonnement et que confirme l'expérience, relativement aux machines Woolf ou Compound, soit en général aux machines à double, triple, etc., expansion, ou aux machines à distributeurs abandonnés et manœuvrés par déclics à tiroirs, robinets ou soupapes, comparés aux machines à un seul cylindre à distributeurs plans à attelages desmodromique.

Les machines à détente ou Woolf dans 2 cylindres, ont l'inconvénient d'avoir, au point de vue des frottements, le petit cylindre de trop, ainsi que les organes correspondants.

Ceci ressort de ce que, dans la détente des fluides élastiques, on n'a comme évaluation du travail, qu'à considérer exclusivement le rapport du volume initial au volume final. Or, quel est le volume final du volume admis dans la machine Compound ou Woolf ? C'est évidemment le grand cylindre et non la somme du grand et du petit, comme on serait tenté de le croire à priori.

On peut donc dire qu'une machine à un cylindre est capable de produire autant de travail qu'une machine Compound ou Woolf, dont le grand piston aurait même diamètre et même course que celui de la machine à un seul cylindre. Il résulte bien clairement alors, que le petit cylindre est de trop au point de vue du travail à produire.

Reste la question des meilleures conditions économiques de production de ce travail.

Il va sans dire que, dans les machines à détente dans 2 cylindres, le petit piston et ses organes de transmission ne fonctionnent pas sans absorber du travail, ainsi que le prouvent les essais au frein faits par le *Comité de Mécanique de la Société Industrielle de Mulhouse*, dans lesquels on a reconnu que les frottements des différents organes de la machine absorbaient une force plus considérable dans les moteurs Woolf que dans la machine à un cylindre.

A la marche la plus écononomique pour laquelle les machines à détente dans deux cylindres sont construites, on constate qu'en superposant à la même échelle de travail, c'est-à-dire de volume et de pression, les deux diagrammes du petit et du grand cylindre, il reste une surface entre eux qui n'est pas couverte, c'est l'indice d'une perte de travail qui correspond à une chute de pression (variant de o k. 300 à o k. 500) dans le passage de l'échappement du petit cylindre à l'admission du grand.

Cette chute de pression, dans le transvasement de la vapeur du petit au grand cylindre, est causée soit par les frottements de ladite vapeur dans le labyrinthe de conduits qui relient ces cylindres, soit par la condensation par refroidissement extérieur, suivant le genre de machine. Ces effets sont surtout marqués dans les machines du système Compound qui ont leurs deux pistons attelés, chacun à une des deux manivelles faisant entres elles un certain angle, par exemple 90° qui est le cas ordinaire.

Dans ces machines à points morts discordants, le petit cylindre commence à échapper sa vapeur lorsque le grand piston est à mi-course, elle s'écoule ainsi dans un milieu dont la pression s'est déjà abaissée, effet que l'on sait avoir pour conséquence une perte de travail. On remédie à cet inconvénient sans toutefois le faire disparaître :

1° En mettant un réservoir intermédiaire très grand, ce qui est une cause de refroidissement.

2° En augmentant beaucoup la compression dans le grand cylindre, ce qui diminue le rendement, le travail ainsi dépensé ne pouvant être qu'en partie récupéré. Aussi, les machines du système Compound à points morts discordants, qui sont plus avantageuses au point de vue de la régularité du couple de rotation, que les machines à bielle unique du type Woolf en tandem à points morts concordants, leur sont-elles inférieures en rendement.

TRIPLE X.

(A suivre)

PETITE CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

Les Bons-Tickets. — Le Capital de l'Exposition.

On se souvient du succès obtenu à Paris, en 1889, par l'émission des Bons de l'Exposition : ce fut ce qui garantit l'entreprise au point de vue financier.

Il serait de toute nécessité que l'on en fit de même à Lyon.

En tout cas, il serait temps de s'y prendre :

Une autorisation ministérielle suffit pour cette émission ; et, — il n'y a pas à en douter — ces *Bons-Tickets* auraient la faveur du public lyonnais.

Les lots sortiraient absolument de l'ordinaire et seraient une attraction absolument nouvelle.

Nous aurons à en causer très prochainement.

Disons en passant que — primitivement — le capital de l'Exposition avait été fixé à 4 millions. D'ores et déjà, on peut dire qu'il atteindra 5 millions : c'est dire que rien ne sera négligé pour faire une véritable merveille.

***

L'Eléphant Géant.

La gravure de notre dernier numéro a été très recherchée : le projet a plu beaucoup.

Seulement, disons que l'Eléphant ne pourra pas s'élever à l'entrée du Parc ; il sera placé dans la partie réservée à l'Exposition coloniale : on ne pouvait mieux choisir.

? UN CONSORTIUM

Plusieurs de nos lecteurs nous adressent une foule de questions relatives à l'Exposition.

Nous répondrons à chacun, aussitôt que nos renseignements très particuliers nous le permettront.

Disons simplement — *grosso modo* — au plus grand nombre, que l'Exposition doit être **celle de Lyon tout entier**, et non celle d'un « Consortium » quelconque.

Avis est donné.

A Travers les Expositions

Exposition de meubles artistiques

L'éminent artiste que Lyon a perdu dernièrement, M. H. Dufin, travaillait longtemps avant que la mort ne soit venu le surprendre à une magnifique collection d'œuvres d'art qu'il destinait à l'Exposition de 1894. Mme Dufin a eu la pieuse idée, en souvenir de son cher et regretté mari, de faire dans ses magasins, rue de la République, une exposition de quelques-unes de ses nombreuses créations.

Il y a là une profusion de véritables chefs-d'œuvre de l'art, notamment les grands meubles à bijoux, ébène, buis et poirier, qui ont valu à M. Dufin ses palmes académiques. Il y a aussi une chambre à coucher hors pair, des vitrines Louis XV cintrées sur plan et en tous sens, des bureaux miniature, des cabinets, des étagères, des sièges, des socles, des torchères, des meubles de toute époque et de tous bois, même d'inachevés, mais toujours du travail le plus merveilleux, du style le plus pur.

La finesse de la sculpture le dispute à la pureté des lignes. On sait que M. Dufin a enseigné — et gratuitement — pendant sept ans le dessin à Lyon, dans les écoles du soir.

Au milieu de cette exposition figurent un buste en bronze ciselé par M. Joubert et un don offert par ses ouvriers qui prouvent que M. Dufin était aimé de tous.

Ajoutons qu'une partie de ces richesses artistiques reviendra à la ville de Lyon.

Mme Dufin, s'inspirant des intentions de son mari et de ses dernières volontés, les lèguera à la ville pour le musée industriel du palais du Commerce.

On sait aussi que M. Dufin a laissé 15,000 francs pour un prix de sculpture à décerner annuellement, par la ville, à un élève des Beaux-Arts

CHICAGO

Décidément l'Exposition de Chicago renfermera des merveilles.

Une fabrique suisse n'envoie pas moins de 300 pièces d'horlogerie aux Etats-Unis. Cette collection présente toute l'histoire de la montre depuis 1550 jusqu'à nos jours.

Entre autres pièces curieuses, se trouve une montre dont le mouvement est encastré dans une boîte taillée dans du cristal de roche et exécutée par le grand-père de Jean-Jacques Rousseau.

On remarque encore une montre arabe de l'an 1074 de l'Egire, et une montre en bois, construite avec un couteau, par un prisonnier en Sibérie, montre qui a valu la grâce à son auteur.

Puis, des montres de tous les âges, de tous les styles et de toutes les grandeurs, depuis la montre minuscule de six lignes, jusqu'au solide chronomètre de vingt-une.

***

En 1894, à Lyon, nous aurons aussi toutes les beautés modernes de l'horlogerie.

Besançon se prépare, en effet, à nous montrer les précieux ouvrages de son industrie.

La Suisse viendra également avec ses montres tant réputées.

Ce sera une vraie réalité, mais nul doute que la palme reviendra à la fabrication française.

Grand Concours international

DE

COMPTABILITÉ

Ce grand tournoi scientifique, organisé par la Chambre Syndicale des Comptables-Teneurs de Livres de Lyon, sera du plus grand intérêt pour la science comptable.

L'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Russie et la Suisse, etc., ainsi qu'un certain nombre de grandes villes de France, ont déjà répondu au chaleureux et sympathique appel du Syndicat.

De nombreuses adhésions étrangères et françaises sont encore attendues.

Nous présageons un véritable succès pour ce grand concours, tout fraternel, où méthodes françaises et étrangères vont se disputer les premiers prix.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce championnat comptable qui, pour le commerce et l'industrie, ne manquera pas d'intérêt.

Pour tous les renseignements relatifs à ce grand concours, écrire à M. Hippolyte Conry, secrétaire-archiviste, délégué de la Presse de la Chambre Syndicale des Comptables, 47, rue Villeroy, Lyon.

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale

de 1894

Nous avons publié dans nos précédents numéros, le règlement *in-extenso* de l'Exposition de Lyon.

Nous donnons aujourd'hui — et dans nos numéros suivants la classification générale, avec MM. les Présidents et membres des comités d'organisation et de patronage, respectifs à chaque groupe :

GROUPE PREMIER

Œuvres d'Art des Artistes Français exécutées depuis le 1er Mai 1889.

CLASSE PREMIÈRE.

Peinture à l'huile sur toile, sur panneaux, sur enduits divers. Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, peintures sur faïence et porcelaine, cartons de vitraux à l'exclusion de ceux qui ne représentent que des objets d'ornementation.

CLASSE 2.

Sculpture.

CLASSE 3.

Gravure en taille-douce, en médailles et sur pierres fines. — Lithographie artistique.

CLASSE 4.

Dessins et modèles d'architecture.

CLASSE 5.

Musée rétrospectif des arts décoratifs.

Président : M. FAVRE, Président du Tribunal de Commerce, Président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts.

MM.

MÉRA, Adjoint au maire.
PENELLE, —
BALLET-GALLIFET, —
CLERMONT, Conseiller municipal.
COSTE-LABAUME, —
VIGNET, —
HÉDIN, Directeur de l'École des Beaux-Arts.
DUFRAINE, Professeur à l'École des Beaux-Arts.
ANDRÉ, Architecte.
BISSUEL, —
PASCALON, —
APPIAN PÈRE, peintre.
ARLIN, —
BARJON, —
BAUER, —
BEAUVERIE, —
De COCQUEREL, —
DÉTANGER, —
Claudius SEIGNOL, —
Dr GIRAUD, —
DE GAUDEMARIS, —
PERRACHON, —
SICARD, —
TOLLET, —
AUBERT, Sculpteur.
DE GRAVILLON, —
MILLEFAUD, —
PAGNY, —
PONCET-PENIN, Médailleur.

GROUPE II.

Économie sociale.

CLASSE 6.

Documents, congrès et conférences sur toutes les questions touchant au développement de la prospérité publique, aux manifestations et aux conditions d'application de la science sous toutes les formes, à l'amélioration et au perfectionnement de l'outillage, à la police, à l'hygiène et à la moralité dans les ateliers, au travail en chambre, à la sécurité et à la garantie du capital industriel et du capital d'épargne ; à l'amélioration matérielle et morale du sort de l'ouvrier des villes et des campagnes ; sur toutes les questions, en un mot, se rattachant à l'économie sociale proprement dite, à l'exclusion rigoureuse et absolue de toutes celles qui touchent ou confinent à la politique ou à la religion.

L'enseignement et la morale publics, leur nécessité, leurs effets matériels et pratiques au point de vue de l'État, de la famille, de l'individu. — Sociétés d'émulation et d'encouragement au bien sous toutes les formes ; sociétés pour l'avancement des sciences. — Sociétés de bienfaisance, de protection pour les populations ouvrières et rurales ; associations d'anciens élèves et toutes autres ayant pour but l'assistance mutuelle des membres d'une même corporation, et le développement des pratiques de la solidarité. — Syndicats ouvriers, sociétés coopératives ; théorie et exemples de la participation aux bénéfices.

Protection de l'enfance et des adultes ; crèches, écoles maternelles, orphelinats, patronats, etc. ; réglementation du travail des enfants dans les ateliers et dans les manufactures ; protection des adultes, accidents, hygiène professionnelle, matériel et procédés pour les premiers soins en cas d'accident, ambulances et méthodes pour le soulagement ou le bien-être des troupes en campagne. — Sociétés de secours aux blessés militaires, associations fraternelles de secours d'anciens militaires.

Institutions de crédit : crédit foncier, banques agricoles, banques populaires, caisses d'assurance, d'épargne, etc. — Sociétés de gymnastique, de sauvetage, de tir, dans leurs effets sur le développement des facultés physiques et morales de l'individu.

Mesures législatives, administratives, sur ces divers objets, règlements spéciaux. Théories et projets d'amélioration. — Publications périodiques d'économie sociale et journaux d'éducation. — Relations internationales ; économie des échanges ; protection et libre échange ; tarifs de douane. — Réglementation intérieure ; octrois.

Congrès et conférences sur les sciences appliquées, la mécanique, l'électricité, le gaz, les industries diverses (outillage et conditions économiques). — Brevets ; marques de fabrique. — Dépôts et garantie des modèles et dessins.

Hygiène et assistance publique. — Édilité, voirie, alimentation, considérées dans leurs effets sur la santé publique. — Congrès des industries alimentaires (outillage et conditions économiques). — L'ivresse publique, ses causes et ses effets sur l'individu, sur le bien-être et la moralité des masses ; moyens de la combattre, laboratoires municipaux, sociétés de tempérance, sociétés de combat contre l'emploi dans l'alimentation des substances nuisibles et contre les sophistications.

Plans, types et spécimens de cités ouvrières ou d'habitations proposées pour les ouvriers et caractérisées par le bon marché uni aux conditions d'hygiène et de bien-être. — Histoire du costume chez tous les peuples ; hygiène et théorie du vêtement.

Congrès d'agriculture et de viticulture ; enseignement, statistique, méthodes de traitement diverses. — Hygiène et économie des fermes. — Histoire, origine et mœurs des insectes nuisibles et utiles, moyens de les combattre ou de les entretenir.

Questions diverses se rattachant à l'économie sociale et non comprises dans le programme ci-dessus.

NOTA. — Les Documents ou objets ayant figuré dans cette classe pourront, si l'exposant y consent, et s'ils en sont jugés dignes, demeurer la propriété de l'Exposition et constituer la base d'un *Musée de l'Économie sociale* qui sera ultérieurement développé et tenu au point par les soins de la Ville ou de la Chambre de Commerce de Lyon.

Catalogue général de l'Exposition universelle de Lyon en 1894 *(titre réservé)* et publications diverses se rattachant à l'Exposition et à ses annexes.

Revue technique de l'Exposition universelle de Lyon en 1894 *(titre réservé)*.

Président: M. H. SABRAN, président du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon.

MM.

Edouard AYNARD, Député du Rhône, Président de la Chambre de Commerce, ancien Président de la Société d'Économie politique.

A. BURDEAU, Député du Rhône, ancien Ministre, ancien Président de la Société d'économie populaire.

F. RAVARIN, Conseiller général du Rhône, Chef de Cabinet du Ministre du Commerce.

Léon SERIN, Adjoint au Maire de Lyon.

BEDIN, Conseiller municipal de Lyon.

RIVIÈRE, — avocat à la Cour d'appel.

FOCHIER, Procureur général à la Cour d'appel.

OLLIVIER président de Chambre à la Cour d'appel

BARTHOLOMOT, — —

TALLON, — —

SÉVÈNE, ancien Président de la Chambre de Commerce.

ISAAC, ancien Président de la Société d'Économie politique de Lyon.

MANGINI, Président de la Société des Logements économiques.

CHABRIÈRES-ARLÈS, Trésorier-Payeur général du Rhône.

DUMONT, Directeur de la Caisse d'Épargne

BOUTHIER, Administrateur-délégué du Crédit Lyonnais.

KIMMERLING, Directeur de la Société Lyonnaise.

HOLSTEIN, Directeur du Comptoir d'Escompte.

Abel WALDMANN, Sous-Directeur de la Société Lyonnaise.

AUDIBERT, Professeur à la Faculté de Droit.

ENOU, — —

ROUGIER, — —

THALLER, — —

BERTRAND, Professeur à la Faculté des Lettres, chargé du cours municipal de Sociologie.

PERBOZ, Inspecteur du travail des enfants dans l'industrie.

Marius MORAND, Secrétaire de la Chambre de Commerce.

J.-B. PEY, Secrétaire de l'Union des Chambres syndicales.

DRUARD, Notaire.

PERRIN, ancien Notaire.

DUBIEF, Directeur de l'Asile de Bron.

AUDIBERT, ancien Président de la Société de Secours mutuels des Ouvriers en soie.

Jules VALLY, Délégué de la Chambre syndicale des propriétés immobilières des III[e] et VI[e] arrondissements.

L. MORTIER, Délégué de la Chambre syndicale des propriétés immobilières des I[er] et IV[e] arrondissements.

MM. les Directeurs des différents journaux de Lyon.

Hygiène et Assistance publique.

MM.

ROSSIGNEUX, Adjoint au Maire de Lyon.

BERTHÉLEMY, —

GRINAND, —

LE D[r] AUGAGNEUR, Conseiller municipal.

LE D[r] LORTET, Doyen de la Faculté de Médecine.

LE D[r] GLÉNARD, Vice-Président du Conseil d'Hygiène.

LE D[r] BARD, Membre du Conseil d'Hygiène.

GALTIER, —

LE D[r] LÉPINE, —

LE D[r] LACASSAGNE, —

MARCHEGAY, —

LE D[r] ROLLET, —

AUCOUR, Inspecteur honoraire des Ponts et Chaussées.

DELILLE, Vice-Président du Conseil d'Hygiène pour l'arrondissement de Villefranche.

LE D[r] POLLOSSON.

LE D[r] FOCHIER.

LE D[r] E. CLÉMENT.

H. SABRAN, Président du Conseil d'administration des Hospices.

A. CHABRIÈRES, Membre du Conseil d'administration des Hospices.

DÉTROYAT, Membre du Conseil d'administration des Hospices.

LE D[r] BRON, Membre du Conseil d'administration des Hospices.

LECLERC, Inspecteur principal de la Boucherie.

LE D[r] ROUX, Directeur du Bureau d'Hygiène.

(A suivre.)

PAGE THÉATRALE

Grand-Théâtre.

Nous avons entendu enfin l'opéra *Gwendoline* donné pour la première fois en France, ce qui prouve une fois de plus que le directeur de nos théâtres a su faire de notre scène une des premières d'Europe, puisque nous avons eu pendant tout l'hiver tous les premiers sujets connus et surtout hors de prix.

Il n'est qu'à souhaiter que la municipalité sache enfin reconnaître les mérites de M. Poncet, et laisse sans les écouter toutes les remarques idiotes autant *qu'intéressées* de deux critiques amèrement déçus dans leurs envies de billets nombreux et gratuits.

Les chuteurs n'ont pas manqué de faire le bruit habituel, mais ils ont été bien vite *remballés*, et les applaudissements répétés ont prouvé que des ignares seuls pouvaient trouver mauvais une représentation hors ligne, telle qu'a été celle de *Gwendoline*.

M[me] Verheyden, M. Mondaud et M. Dupuy ont été chaleureusement applaudis, les chœurs renforcés par les jeunes du conservatoire se sont très bien tirés de leur pénible tâche.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Luigini a été au-dessus de tout éloge. M. Luigini, du reste, est suffisamment connu pour que nous ne soyons pas enchantés de lui adresser toutes nos félicitations ; il l'a vu, du reste, après l'exécution magistrale de l'ouverture et le public lyonnais lui a prouvé combien il est choyé et avec raison parmi nous.

LES VOITURES PARTICULIÈRES ET Les Tramways A VAPEUR OU AUTRES

UN PRÉCÉDENT

L'ordonnance du 8 avril 1875 prescrit que les voitures se trouvant sur la voie ferrée d'un tramway doivent se garer et laisser la voie libre au premier avertissement, mais cette prescription n'autorise pas le tramway à refuser aux voitures qui se trouvent engagées sur les rails le temps matériellement nécessaire pour en sortir.

Cela est vrai surtout quand il est établi qu'il y avait encombrement sur la droite de la voiture heurtée par le tramway.

Nous savons bien que, dans la pratique, beaucoup de conducteurs de voitures prennent un malin plaisir à faire obstacle à la libre et facile circulation des tramways. Il semble que le bruit prolongé des avertissements des cochers de tramways les amuse, et nous comprenons, jusqu'à un certain point, le mécontentement de ces derniers.

Ce mécontentement ne peut, dans aucun cas, leur donner le droit d'endommager les voitures des particuliers et d'être quelquefois la cause d'accidents plus sérieux.

Le jugement suivant fera suffisamment connaître les faits de la cause et la jurisprudence admise en pareille matière. (Jugement du tribunal de commerce de la Seine, du 22 février dernier):

« Le Tribunal,

« Attendu qu'il est acquis aux débats que le 6 septembre 1892, entre 8 et 9 heures du soir, le tramway 428 appartenant à la Compagnie défenderesse a heurté, rue Saint-Antoine, près de la place de la Bastille, une voiture appartenant à Guyonnet, causant à ladite voiture des avaries, lesquelles ont occasionné au demandeur diverses dépenses dont il réclame le remboursement ;

« Et attendu que des documents soumis au tribunal et de l'instruction, il ressort que la voiture de Guyonnet se trouvait sur la voie ferrée à l'approche du tramway et que le conducteur dudit tramway, tout en faisant marcher sa corne d'avertissement n'a pas ralenti sa marche, et n'a, par suite laissé à la voiture du demandeur le temps de s'écarter ;

« Que c'est ainsi par la faute dudit conducteur que la collision s'est produite ;

« Que si l'ordonnance du 8 avril 1875 dont a excipé la Compagnie générale des Omnibus au cours des débats prescrit que les voitures se trouvant sur la voie ferrée devront se garer et laisser ladite voie libre au premier avertissement, la Compagnie ne saurait prétendre refuser aux voitures se trouvant engagées sur les rails le temps matériellement nécessaire pour en sortir, alors que, comme en l'es-

pèce, il est établi qu'il y avait encombrement sur la droite de la voiture du demandeur ;

« Qu'en l'état, la Compagnie défenderesse doit être déclarée responsable de l'accident survenu ; qu'il échet en conséquence de l'obliger à indemniser Guyonnet du montant des réparations faites à sa voiture, lesquelles sont justifiées s'élever à la somme de 151 francs 70 centimes, réclamée.

« Par ces motifs,

« Condamne la Compagnie générale des Omnibus à payer à Guyonnet la somme de 151 francs 70 centimes avec les intérêts de droit.

Et la condamne aux dépens. »

PETITES NOTES

La Compagnie P.-L.-M.

Le service d'été de la Compagnie P.-L.-M. sera mis en vigueur le 1er juin prochain. D'importantes et heureuses modifications dont nous donnerons incessamment le détail seront apportées à la marche des trains de notre région.

Union patriotique du Rhône.

Concours de poésie. — L'Union patriotique du Rhône nous prie d'informer nos lecteurs que la date de clôture pour le dépôt des œuvres envoyées au concours de poésie est reportée du 30 avril au 31 mai prochain.

Premier prix : cent francs, offerts par l'association Alsacienne-Lorraine de Lyon.

S'adresser, pour les renseignements, au siège de l'Union patriotique, 5, place de la Miséricorde.

Grand Concours de Tir de Lyon, du 7 au 15 mai 1893.

Nous recevons le programme du grand Concours de Tir organisé par la Société des Tireurs du Rhône ; il ne comporte pas moins de neuf catégories, parmi lesquelles nous remarquons les Tirs de Sections offerts gratuitement aux Sociétés de Tir, de Gymnastique et d'Instruction militaire : celui de la Jeunesse (Cibles Espérance) largement encouragé ; un concours spécial gracieusement réservé à la presse. Les catégories pour l'armée active : infanterie, artillerie et cavalerie, ne sont pas négligées ; mais signalons tout particulièrement le tir aux armes nationales (armes de guerre) qui, très justement, sont les plus favorisées, et où le montant des prix est des plus élevés ; disons que ce dernier, à la grande satisfaction des tireurs, s'exécutera sur des Loyales-Cibles qui, seules, offrent des garanties sérieuses.

Enfin, aux armes libres, les carabiniers autorisés à se servir du petit calibre tirant la cartouche à poudre sans fumée, trouveront une échelle de prix digne de ces champions du tir.

Le montant des prix et primes s'élève à la somme importante de vingt mille francs.

Les nombreuses feuilles de route déjà demandées font prévoir un grand succès.

Ajoutons, en terminant, que le banquet officiel, qui aura lieu au Stand de la Doua, le dimanche 14 mai prochain, sera présidé par M. Burdeau, député du Rhône, ancien ministre, président d'honneur de la Société.

Pour tous renseignements, demandes de feuilles de route, programmes, etc., s'adresser au siège de la Société des Tireurs du Rhône, Cours de la Liberté, 61, à Lyon.

LES AMÉLIORATIONS DE LA VILLE DE LYON

Comité de défense des intérêts du quartier Saint-Paul.

Nous apprenons qu'un Comité pour la défense des intérêts du quartier St-Paul vient de se constituer.

Une première réunion a eu lieu lundi au café Sorlin pour la nomination d'un président et d'un secrétaire.

Ont été nommés :

M. Bernard, président ;

M. Roux, secrétaire ;

Une nouvelle réunion, à laquelle seront convoqués MM. les Conseillers municipaux de l'arrondissement, aura lieu vendredi soir, à 8 h., au café du Télégraphe, 6, rue Octavie-Mey.

Tous les intéressés sont priés d'y assister.

Philanthropie

Une bonne Œuvre

Personne n'ignore dans quelles désastreuses conditions on nous renvoie nos troupiers de là-bas : vêtus de haillons, pantalons, vestes et képis de rebut, sans le sou, car l'État n'a pas à pourvoir au lendemain de ceux qui, la veille, ont combattu pour lui.

Ces pauvres gens viennent chez nous et sont incapables de trouver le moindre travail, parce que la main-d'œuvre surabonde et que, partis bons ouvriers ou employés, ces jeunes gens ont à se refaire la main longtemps avant de rattraper leur habileté première.

Et l'on voit ces pauvres diables errer de porte en porte, pour finir trop souvent à l'hôpital.

A Lyon, ne devrait-il pas exister une association de bienfaisance pour secourir tous ces braves gens.

A Paris, la chose est faite.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez nous ?

Avis à qui de droit.

CHOSES & AUTRES

A PROPOS DES ASPERGES

Notre chroniqueur lyonnais a parlé plus haut des asperges.

Ce n'est pas marcher sur ses brisées en faisant connaître aux amateurs d'asperges un petit.... agrément..... qui ne sera point à dédaigner.

A vous surtout, aimables lecteurs, à en faire votre bon profit.

Vous connaissez cette odeur désagréable que donne l'asperge à l'urine.

Une simple goutte de térébenthine mise dans le.... récipient nocturne suffit à transformer instantanément cette odeur fétide en une assez forte odeur de violette.

Essayez ; c'est surprenant.

Voilà qui va remplir de joie le cœur.... et le nez de nos amateurs d'asperges.

Qu'on se le dise !

Petite Correspondance

Antonin R. — Nous ne sommes inféodés à personne. *Lyon-Exposition* n'a rien d'officiel — c'est un titre auquel il ne tient nullement. Il préfère être indépendant. Du reste, nos critiques sur l'Exposition viendront toutes les fois que l'occasion s'en présentera ; jusque-là, il y a lieu d'encourager l'entreprise de toutes nos forces, et cela, dans l'intérêt même de la ville.

Un correspondant Stéphanois. — Nous vous verrons avec plaisir, et vous pouvez compter sur nous pour tous les renseignements concernant l'Exposition.

Un lecteur. — Nous ne pouvons insérer votre note : il faut être juste, mais ne jamais avoir de parti-pris : c'est-ce que vous semblez avoir.

M. L. 371. — A bientôt.

G. — *(du Comité des fêtes).* — Nous nous organisons pour cela : les encouragements ne nous manqueront pas.

Un abonné. — Nous ne connaissons pas cette question qui, du reste, n'est pas du ressort de notre journal.

Mlle Maria L. — Nous vous remercions infiniment ; vous êtes très aimable, mais aussi trop indulgente pour nous.

Louis P. — Je crois que vous faites erreur. M. Grenier est bien chevalier de la Légion d'honneur.

P. Didiez — Chargez-vous de cette corvée avec notre correspondant anonyme (que vous devez connaître sûrement). En effet, il ne faut pas perdre de temps si votre nombre de 30.000 est exact.

Nous avons entendu dire que le chiffre était de 50.000 :

Le Gérant : E. KUGLER.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans, pour les courses.
S'adresser aux bureaux du journal Lyon-Eposition. 7, rue des Archers, au premier.

Construction de Voitures et Tramways

GUILLEMET Breveté en France et à l'étranger.
32-34, rue de Marseille, LYON.
DIPLOMES ET MÉDAILLES A DIVERSES EXPOSITIONS
AGENCES : **Paris, Sao-Paulo** (Brésil), **Madrid, St-Eugène** (Algérie), **Constantinople** (Turquie).
USINE A VAPEUR. — EXPORTATION.
Choix considérable de Voitures neuves et d'occasion.

PETITES AFFICHES
LYONNAISES ET DÉPARTEMENTALES
Journal d'Annonces judiciaire, légales financiaires
ET DE PUBLICITÉ GÉNÉRALE
PARAISSANT LES MARDIS ET VENDREDIS
Lois nouvelles. — Juridiction. — Jurisprudence. — Renseignements. — Petites nouvelles
Etat civil : Mariages, Naissances, Décès
Offres et demandes d'emploi. — Locations. — Annonces industrielles et commerciales
Partie littéraire. — Recettes. — Récréations
Administration : 16, place Bellecour, LYON

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES

Maison A. MIRABEL et Cie

LYON 87, *rue Pierre-Corneille*, 87, LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares

DÉMÉNAGEMENTS PAR WAGONS CAPITONNÉS

Transports par Chemins de fer

VOIES LIBRES ET VOIES FERRÉES

EN VENTE Tous les Jeudis : **LYON-EXPOSITION** **10 Centimes** le Numéro.

B. BUFFAUD ✻ † & T. ROBATEL

Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques, d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blanchisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

8 Premiers Prix.
—o—
Quatre Diplômes d'honneur.
—o—
Décorations François-Joseph et Légion d'honneur

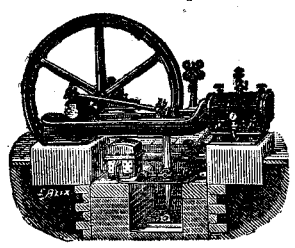

MACHINE HORIZONTALE

Nouveau modèle avec cylindre à enveloppe de vapeur, détente variable par le régulateur, — Forces de 2 à 150 chevaux. Grande régularité de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS des Gouvernements FRANÇAIS & RUSSE et des plus grandes MANUFACTURES

TRAMWAYS A VAPEUR
—o—
FUNICULAIRES

ÉCLAIRAGE Électrique

M. FURNION

Anc^ne Maison ROUSSIALLE

58, rue de la République, 58

Seule maison réunissant dans sa vente : l'Horlogerie, la Bijouterie, les Bronzes d'art et la Joaillerie, à des prix inconnus.

Seul représentant des BIJOUX ESPAGNOLS acier, incrustation or.

Saison d'été. CASINO de CHARBONNIÈRES, ouverture le 15 mai. — Piscines immenses. — Nouvelle organisation. — Hydrothérapie complète.

Thomas CHAUNIER, entrepreneur de travaux publics, route de Grenoble, 56, Lyon-Monplaisir. — Maçonnerie. — Fumisterie. — Travaux de chemins de fer et tramways.

A deux pas de l'Exposition. Arènes Lyonnaises Immense établissement confortablement aménagé avec tribunes couvertes. Pendant toute la saison d'été

Courses de Taureaux

Pour renseignements ou pour la location, s'adresser à M. Léon Cabanne, 42, passage de l'Argue, à Lyon.

R. ALIOTH & CIE

BALE (Suisse)

— Constructeurs d'Appareils Electriques —

Agent : H. JOLY, ingén., 73, rue Boileau, LYON.

DEMANDEZ

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs

PYRA

Hygiène de la bouche et des dents

ELIXIR, POUDRE, PATE

Dentifrice sans rival

LONDRES : Diplôme d'honneur Médaille d'or

DÉPOT GÉNÉRAL : **Pompéïen**, chirurgien-dentiste, 2, rue Paul Bert, LYON.

J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX D'INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

Hôtel 1er ordre. Ap. fortune et décès du mari. Chamb. très confortables, voitures, chevaux. Gros chiffre d'affaires. Prix : 30.000 fr. T. facilités contre garanties.

Autre Centre 10 nos p. voyageurs. Loy. 2.600 fr. Long bail. Prix, 8.000 fr. Changt de position (Pressé).

Papeterie, salon de lecture, Bellecour, 2.500 volumes environ. Fait 15/20 fr. Loy. 1.000 fr. Prix du tout, 3,500 fr.

Laiterie centre. Fait 25/30 fr. p. jour. Loy. 350 fr. Situation excellente p. dame seule. Prix, 1.500 fr.

CAFÉ-RESTt, Oullins, près des Ateliers. Loy. 700 fr 2 garnis Prix 3.000 fr 5.000 fr. à gagner p. an, p. j. ménage.

AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

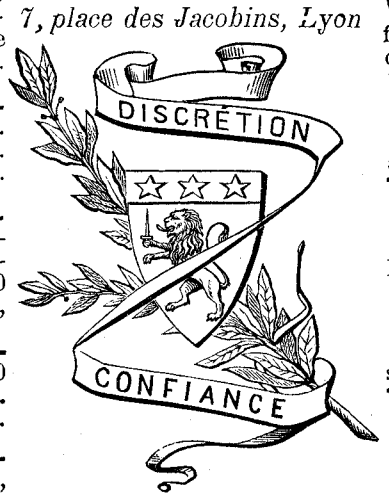

Dame possédant 20.000 fr. demande gérance ou dépôt quelconque, présentant bonnes garanties,

---

Café 1dr ordre, sur belle avenue, près Exposition. Fait 10 à 12.000 fr. bénéfice net. Prix 25.000 fr., 1/2 comptant.

30.000 fr. à gagner, en achetant établissement à côté nouv. Exposition, avec 40.000 fr. comptant.

Épicerie fine et Laiterie centre. Loy. 1.100 fr. Prix 6.000 fr. Exist. 25 ans. Fait 65/70 fr.

Villeurbanne. CAFÉ-COMPTOIR tenu 13 a. p. vendeur. Peu de frais, se retire ap. fortune.

Fab. de Malles, Art. de voyage, tenue 5 ans p. vendeur. Fait 15/16.000 fr. p. an. Prix conviendra.

On demande p. industriel région Loire, Emp. int. ou associé. Apport, 30.000 fr. Gros bénéfices.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUINEMER +

Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1re classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

GRAND HOTEL DE LA POSTE

BELFORT

HARTZLOFF, Propriétaire

Etablissement recommandé aux Touristes et aux Voyageurs de commerce. — Table et chambres très confortablec,

---

RESTAURANT DU PALAIS-D'ÉTÉ

277, cours Gambetta, 277

NOUVELLE ET SUPERBE INSTALLATION POUR NOCES ET BANQUETS

Tous les jours, Dîner à 3 fr.

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

F. de CHALIGNY

26, quai Tilsitt, LYON

—o—

Installations particulières Stations centrales.

—o—

Courants continus et alternatifs.
Transports de forces.
Tramways — Accumulateurs — Piles
Paratonnerres.

DEVIS GRATUIT

MOULIN, Tailleur

LYON, 26, quai Jayr, 26, LYON

HAUTES NOUVEAUTÉS
Saison d'Été.

— Coupe perfectionnée —

PRIX MODÉRÉS

Belle Situation indépendante offerte à homme intelligent, disposant de 5.000 fr. environ. Ecrire au bureau du journal *Lyon-Exposition*, 7, rue des Archers, Lyon.

On offre à jeune homme possédant quelques connaissances de chimie et disposant de 15 à 20.000 fr., position dans industrie.

Appointements fixes et intérêts. Ecrire à S K Z poste restante, Terreaux.

GIRAUD & DUPRAT

Chemisiers

ARTICLES DE BLANC

Bonneterie, Trousseaux, Layettes

QUALITÉS SUPÉRIEURES. — PRIX MODÉRÉS

Maison à **VILLEFRANCHE-s/-S.**, rue Nationale.

LES ANNONCES, RÉCLAMES ET AVIS DIVERS

Sont reçus : 7, rue des Archers, au premier.

« LYON-EXPOSITION »

AVIS IMPORTANT. — Le service régulier du journal est fait chaque semaine à tous les Grands Etablissements, Cafés, Brasseries, Cercles, etc.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).